

**ANNEXE 1**

**Programme d'actions fondamentales et d'activités permanentes**

La communauté urbaine MPM souhaite soutenir le programme d'activités permanentes du Collectif Vélos en Ville par l'octroi d'une subvention de **10 000 €/an**.

Le Collectif Vélos en Ville est une association loi 1901 reconnue d'intérêt général créée le 1 août 1996. Elle est également agréée pour la protection de l'environnement pour la commune de Marseille. L'association est forte de 1 200 adhérents, à jour de leur cotisation au 31 décembre 2014. Son conseil d'administration est composé de 14 membres bénévoles.

L'association Collectif Vélos en Ville a pour objet de sensibiliser, de former et de faire participer le public le plus large possible au développement de la pratique du vélo en ville. Elle appartient au réseau national de la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB), au réseau national de l'Heureux-Cyclage, l'AF3V et à l'APEAS.

\*\*\*\*\*

L'association propose plusieurs types de services comme l'**atelier solidaire** de réparation de vélos, ouvert six jours par semaine. Fondée sur les principes de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire, c'est un lieu d'apprentissage et d'échanges entre les adhérents et les bénévoles de l'association, siège d'une grande mixité intergénérationnelle et culturelle. Ce lieu permet également une activité de recyclage des vélos et de marquage anti-vol.

L'association gère aussi une activité de **Vélo-Ecole** pour adultes, de stage de cyclistes urbains. De même, elle organise des sorties à thèmes deux fois par mois, auxquelles participent des personnes non-voyantes sur tandem. Ces activités sont toutes accessibles gratuitement pour les adhérents ayant souscrit une adhésion annuelle.

Dans son dispositif « Festival Cyclable », vainqueur 2010 des trophées nationaux du vélo et du prix AGIR de la Région PACA, l'association met à disposition son **expertise** à des organisateurs ou porteurs d'évènements désirant adopter une **démarche éco-responsable** (Festival Marsatac, Festival de Marseille, Fiesta des Suds etc.) L'association organise

également les évènements « cyclistes visibles » pour le compte de la sécurité routière (PDASR), la semaine européenne de la mobilité, la semaine européenne du développement durable etc. ainsi que la Fête du Vélo.

L'association fournit également son expertise de **conseil en éco-mobilité** dans le cadre d'opérations de management de la mobilité dans les Plans de Déplacements Entreprise et Plan de Déplacement Administration, ainsi que dans les collèges.

\*\*\*\*\*

Afin d'inciter le grand public à utiliser leur vélo dans le quotidien, le Collectif Vélos en Ville propose plusieurs types d'actions.

**- Informations :**

- Publier et diffuser auprès du public des brochures d'information et de sensibilisation aux modes actifs.

**- Festivals cyclables ou Bus cycliste :**

- Diminuer les émissions des gaz à effet de serre en incitant le public de grands événements à utiliser des modes de déplacements doux et plus responsables en terme d'énergie :
  - le bus cycliste est un système de déplacement en commun à vélo, sur un trajet déterminé, comprenant des stations avec des horaires de passage. Il est accompagné et encadré par un guide expérimenté connaissant bien le parcours. Ce dispositif permet avant tout une grande convivialité et un lien social entre les cyclo-citoyens, tout en permettant aux moins expérimentés d'entre eux de se retrouver dans un environnement plus rassurant et sécurisé pour la pratique du vélo en milieu urbain.
  - des itinéraires malins sont proposés sur google map pour rejoindre le festival. Ces itinéraires cyclables sont testés par le Collectif et recommandés pour vous rendre sur au festival de manière sûre et rapide.

**- Conseil en éco-mobilité :**

- Participer aux réunions de concertation sur les aménagements urbains, initie des réunions de **réflexion sur les aménagements cyclables** avec les différentes collectivités depuis cinq ans et participe à l'élaboration des documents de

planification stratégique PDU, SCOTT, PCET, SDMD . Un groupe de travail en interne sur les aménagements cyclables alimente les propositions du Collectif Vélos en Ville.

- Partager et mise en réseau de données relatives aux modes actifs sur des bases de données et des outils cartographiques libres.

\*\*\*\*\*

Les interventions auprès du jeune public (écoles, collèges, centres sociaux) permettent d'aborder des thématiques éducatives, citoyennes et de prévention routière. Elles développent l'autonomie des jeunes au travers d'une activité physique régulière.

#### **- Actions pédagogiques :**

- Sensibiliser et informer sur les déplacements éco-mobiles dont le vélo, sur la sécurité des vélos et l'accessibilité vers les collèges.
- Susciter une pratique citoyenne du respect du code de la route, et mener une réflexion sur le code de la rue.
- Développer, encourager et améliorer l'usage du vélo au quotidien pour se rendre au collège.
- Apprendre aux enfants à réduire leur impact sur l'environnement grâce à leurs déplacements non motorisés (Vélo Ecole).

#### **- Eco-mobilité et sécurité:**

- Sensibiliser à l'éco-mobilité et à la sécurité routière : partie théorique et activités pratiques.
- Préparer et réparer les vélos de manière autonome grâce aux ateliers mobiles.
- Acquérir les automatismes et attitudes incontournables pour évoluer à vélo en toute sécurité en milieu urbain (Vélo Ecole).
- Amener les enfants à se repérer dans la ville en partageant la route et en respectant les usagers. Ces balades socio-éducatives constituent la mise en pratique des connaissances théoriques et pratiques acquises précédemment.

## ANNEXE 2

### Programme d'actions pour l'année 2015

Dans le cadre du programme d'activité annuel du Collectif Vélos en Ville, la communauté urbaine de Marseille Provence Métropole octroie une subvention à l'association pour la réalisation d'une partie de ses actions à hauteur de **10 000 €**.

#### Actions d'information et de sensibilisation sur la mobilité alternative :

- *Semaine Européenne de la mobilité* : parcours urbains, ateliers, conférences, animations, divers échanges en lien avec les services publics et les partenaires associés
- *Fête Nationale du Vélo* : convergences, parcours et animations sur la voie publique
- *COP21* : sensibilisation du grand public aux enjeux des mobilités alternatives dans la lutte contre les dérèglements climatiques à l'occasion de la tenue de la 21ème Conférence des Parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques de 2015